

# Norme en bref

## Vie privée et confidentialité

### Au sujet de la Norme en bref

Les Normes en bref sont des ressources éducatives visant à aider les massothérapeutes inscrits (MTI) à déterminer s'ils exercent la profession d'une manière qui satisfait aux attentes énoncées dans les *Normes de pratique* de l'OMTO (2022). Ce document n'est pas une *Norme de pratique* ou un règlement.

### Quelles sont quelques-unes des attentes clés de la Norme?

Les attentes clés de la *Norme* comprennent : protéger la vie privée et la confidentialité du (de la) client(e) et obtenir le consentement du (de la) client(e) pour la collecte, l'utilisation et la divulgation de ses renseignements personnels. Les MTI doivent également permettre à leurs client(e)s d'avoir accès à leurs renseignements personnels sur la santé et s'assurer de respecter l'obligation de déposer un rapport obligatoire en cas d'atteintes à la vie privée.

### Pourquoi ces attentes sont-elles importantes?

Les MTI ont la responsabilité de protéger la vie privée et la confidentialité de leurs client(e)s.

### Comment déterminez-vous si vous répondez aux attentes de la Norme?

Voici quelques questions à vous poser pour vous aider à déterminer si vous répondez aux attentes de la *Norme* :

- Quelles mesures prenez-vous pour empêcher tout accès non autorisé aux renseignements personnels de vos client(e)s?
- Quelles sont les exigences associées à l'obtention du consentement du (de la) client(e) à la collecte, à l'utilisation et à la divulgation des renseignements personnels du (de la) client(e) selon la *Norme*?
- Comment répondez-vous aux demandes d'accès d'un(e) client(e) à ses dossiers?
- Quelles mesures prenez-vous pour déterminer s'il y a eu une atteinte à la vie privée?
- Comment donnez-vous suite aux atteintes à la vie privée dans le cadre de votre pratique?